

Dorval Qc Canada
19 août 2023

1 RÈGLES

1.1 Consultez les *Instructions de course standards* du Yacht-Club Royal Saint-Laurent ([ICS](#)).

2 CHANGEMENTS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Toute modification aux instructions de courses sera affichée avant 11h00 la journée qu'elle prendra effet. Ceci change les [ICS](#).

3 COMMUNICATIONS AVEC LES COMPÉTITEURS

3.1 Consultez les [ICS](#).

4 CODE DE CONDUITE

4.1 Consultez les [ICS](#).

5 SIGNAUX ÉMIS DU RIVAGE

5.1 Consultez les [ICS](#).

6 DÉSHERBAGE DES BATEAUX

6.1 Consultez les [ICS](#).

7 PROGRAMME DES COURSES



7.1 Horaire détaillé:

Date	Régate pour l'AQVA	heure
19 août	Course	13h30

7.2 Le premier signal d'attention est planifié pour 13h30, le samedi 19 août 2023.

8 PAVILLONS DE CLASSE

8.1 Les pavillons de classe :

Division 1	AQVA Martin 16 + 2.4 m	Fanion numérique 1 
Division 2	flotte PHRF	Fanion numérique 2 

9 AIRE DE COURSE

9.1 L'aire de course est à l'ouest de la bouée AD 18 sur le lac Saint-Louis.

10 PARCOURS

10.1 Les parcours seront envoyés par courriel aux barreaux au plus tard à 11 h le matin de la course. Le parcours 1 s'applique à la Division 1 et le parcours 2 s'applique à la Division 2.



RÉGATE POUR L'AQVA

Instructions de course (IC)



YACHT-CLUB ROYAL SAINT-LAURENT

11 BOUÉES

11.1 Les bouées suivantes peuvent être utilisées: ballons orange, les bouées gouvernementales et les bouées ARVSL/SLVYRA.

12 LE DÉPART

12.1 Consultez les [ICS](#).

12.2 Les temps de départ inscrits dans le tableau *Temps de départ* seront envoyés par courriel aux barreurs au plus tard à 11 h le matin de la course.

12.3 Tous les bateaux de la Division 1 partent au signal de départ de leur division.

12.4 Les bateaux de la Division 2 doivent respecter leurs temps de départ inscrit au tableau *Temps de départ*.

13 CHANGEMENT DE LA PROCHAINE ÉTAPE D'UN PARCOURS

13.1 Une fois la régata commencée, aucun changement de parcours n'est permis. Ceci change les [ICS](#).

14 L'ARRIVÉE

14.1 Consultez les [ICS](#).

15 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

15.1 Consultez les [ICS](#).

16 TEMPS LIMITES

16.1 Le *Temps limite* d'une course (voir RCV 35) et la *Fenêtre de temps* pour compléter une course sont indiqués dans le tableau suivant :

Temps limite	Fenêtre de temps
4 heures	1 heure

16.2 Consultez les [ICS](#).

17 DEMANDE DE RÉCLAMATION

17.1 AUCUNE demande de réclamation n'est acceptée pour la régata pour l'AQVA. Ceci change les [ICS](#).

18 POINTAGE

18.1 Consultez les [ICS](#).

19 RÈGLES DE SÉCURITÉ

19.1 Consultez les [ICS](#).

20 GESTION DES REBUTS

20.1 Consultez les [ICS](#).



RÉGATE POUR L'AQVA

Instructions de course (IC)



YACHT-CLUB ROYAL SAINT-LAURENT

21 PRIX

21.1 Les prix seront décernés au Yacht-Club Royal Saint-Laurent dès que possible après la fin de la course. La Coupe Patrick Flaherty sera attribuée au vainqueur.

22 ÉTABLISSEMENT DES RISQUES

22.1 Consultez les [ICS](#).

23 ASSURANCE

23.1 Consultez les [ICS](#).